

L'Yon « Moulin de la Roussière », CHAILLE-SOUS-LES-ORMEAUX (85310)



Photo FVPPMA 04/04/2018

Nom de l'association : Le Gardon Chaillezais**Description :**

Dans un cadre verdoyant et apaisant, vous pourrez profiter des différentes facettes que propose ce site magnifique.

Il permettra aux grands et aux petits de pêcher en poste fixe en pratiquant une pêche au coup pour taquiner les poissons blancs ou aux vifs pour traquer les carnassiers dans un milieu dépayssant.

Atouts et spécificités du site :

- Plusieurs dépositaires de cartes de pêche :
 - Café des Sports : 6, rue des Prés Martin 85310 CHAILLE-SOUS-LES-ORMEAUX
 - Bar Snack-L'Arrosoir 1, Place de l'Eglise 85430 AUBIGNY
 - La Tabatière 17, rue du Générale de Gaulle 85310 SAINT-FLORENT-DES-BOIS
 - Office du Tourisme : 7, Place du Marché 85000 LA ROCHE-SUR-YON
- Présence de fosses et de caches à poissons
- Sentier pédestre
- Diversité du cours d'eau

Contact :**Fédération de pêche de Vendée****Tél:** 02.51.37.19.05**Site :** <http://www.federation-peche-vendee.fr>**Fiche technique :**

Publics : Accessible à Tous ●
Accessibilités : Très Facile / fauteuil en totale autonomie ●
Stationnement : Parking (3-4 places) ●
Distance véhicule/Poste : < 10 m ●
Chemin : Route qui amène directement au parking puis poste de pêche avec une bande enherbée entre le parking et le poste de pêche (environ 3 m), adapté au véhicule léger ●
Dénivelé : Faible < 5 % ●
Dévers : Faible < 2 % ●
Emplacement : Ensoleillé et ombragé
Equipement : Table de pique-nique
Poste de Pêche : Berge
Sécurité : /
Hauteur moyenne de berge : 0,5 m
Linéaire moyen du parcours : 15 m et plus
Milieu : Rivière « L'Yon »
Rive : Droite
Marnage : /
Berges : Dégagées
Largeur entre rives : 20 m
Profondeur moyenne : 1 m
Type de fonds : Sableux
Information Pêche : Projet de descente à bateaux, ouvrage en amont, Impossible de faire demi-tour
Présence d'Egeria Densa (Espèce Exotique Envahissante). Difficile de pêcher de Juin à Octobre
Occupation du sol : Parking qui accède directement au poste de pêche, site propre
Merci de respecter les lieux, ramasser vos déchets
Légende : ● Très facile ● Facile ● Moyen ● Difficile

Types de pêche conseillés :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Pêche au Coup ● Pêche aux Leurres ● Pêche au Mort-Manié | <ul style="list-style-type: none"> ● Pêche au Posé ● Pêche de l'Anguille |
|---|--|

Les poissons retrouvés :

- ✓ Poisson Blanc (Gardon, Ablette, Brème, Chevesne, ...)
- ✓ Carpe
- ✓ Carnassier (Brochet, Sandre, Perche, Black-Bass)
- ✓ Anguille
- ✓ Ecrevisse



Amis pêcheurs, n'oubliez pas que la **carte de pêche est nominative et obligatoire** pour toutes personnes en action de pêche. Vous pourrez vous la procurer auprès d'un **dépositaire** ou sur le **site Internet** de la fédération de pêche de Vendée :

<http://www.federation-peche-vendee.fr>

Remarque : Si vous avez un doute concernant la pêche, n'hésitez pas à consulter la réglementation du Site Internet de la fédération de pêche.

Sources : Fédération de pêche de Vendée, IGN ©

Mise à jour : 2018

L'Yon « Moulin de la Roussière », CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX (85310)

Axes Routiers à suivre

Départ : La Roche-sur-Yon

D746 : direction Saint-Florent-des-Bois

D36 : direction Chaillé-sous-les-Ormeaux

Arrivée : Chaillé-sous-les-Ormeaux

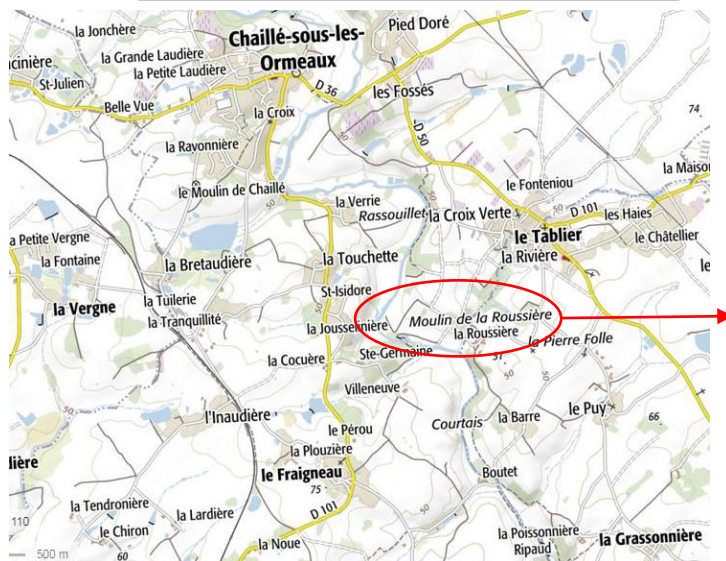
Suivre la D101 puis prendre le chemin Cocuere et suivre le chemin de Villeneuve

A proximité

Saint-Florent-des-Bois : 4 km

Nesmy : 4 km

La Roche-sur-Yon : 17 km



Légendes

- Parcours de pêche
- P Parking
- ↗ Vous arrivez par là



Photo FVPPMA 04/04/2018



Photo FVPPMA 04/04/2018



Photo FVPPMA 04/04/2018